

Paris, le 21 juin 2023

Ouverture des négos flash avec les kinésithérapeutes : la FFMKR aborde ce rendez-vous avec détermination

Dans le cadre des négociations flash transversales aux professions paramédicales avec l'Assurance maladie, les syndicats représentatifs des kinésithérapeutes libéraux débutent les discussions ce mercredi 21 juin en fin d'après-midi. Cette négociation porte sur les mesures visant à atténuer l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat.

A l'approche de cette négociation express, la FFMKR rappelle ses objectifs. Si les mesures attendues de ce rendez-vous conventionnel visent à atténuer les effets de l'inflation sur la valeur des actes, en revanche, il faudra aller au-delà pour résorber l'ensemble des difficultés rencontrées par les kinésithérapeutes libéraux.

La FFMKR compte remettre sur la table les dispositions contenues dans l'avenant 7 dont la mise en œuvre avait été empêchée en début d'année. La Fédération qui avait pris ses responsabilités en signant ce texte, ne saurait se résoudre à ce que l'investissement historique de 530 millions d'euros obtenu au terme de 12 mois de tractations avec la CNAM et le gouvernement, soit perdu ou fortement diminué.

La ministre déléguée chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, Agnès FIRMIN-LE BODO rappelait lors du congrès de la FFMKR ce vendredi 16 juin « nous avons prévenu qu'en l'absence de signature, l'enveloppe tombait ». La FFMKR rappelle qu'il y a bien eu une signature : la sienne. La FFMKR se refuse à tout amalgame avec la négociation des médecins qui s'est terminée par un échec.

Il est enfin temps de développer une vraie politique d'accès aux soins et de prévention ambitieuse pour faire face aux défis démographiques et à l'explosion des maladies chroniques. Ceci ne pourra s'effectuer que par l'intégration de manière centrale des kinésithérapeutes libéraux, qui est tout aussi importante pour les patients.

L'avenant 7 comporte des investissements qui répondent à ces enjeux. Il n'est donc pas question, pour la FFMKR, de le perdre de vue.

C'est pourquoi la FFMKR veut se saisir de cette négociation flash pour remettre l'avenant 7 et son financement sur la table. La FFMKR versera au débat les résultats de l'enquête menée auprès des étudiants en kinésithérapie. Ces derniers témoignent d'une grande responsabilité. Ils ne s'opposent pas aux dispositions de régulation démographique et sont pour la moitié d'entre eux, favorables à un engagement temporaire dans les établissements et/ou zone sous dotées en contrepartie d'un financement de leurs études. Ces travaux battent en brèche les principaux arguments des opposants à l'avenant 7 et permettent de réouvrir les discussions sereinement.

La renégociation de l'avenant 7, et son enveloppe de 530 millions d'euros acquise de haute lutte par la FFMKR, doivent être remis sur la table s'additionner à la négo flash inflation. La FFMKR ne se résignera pas à la perte de cette somme importante dont la profession a besoin.

La revalorisation des actes est indispensable, après 11 ans de gel tarifaire, et l'amélioration du pouvoir d'achat des kinésithérapeutes reste une priorité de la Fédération.

La FFMKR aborde donc ces négociations dans un état d'esprit constructif avec l'Assurance maladie, mais restera ferme sur les conditions qu'elle pose à une éventuelle signature.

Contact presse :
Sébastien GUERARD, Président
Tél. 06 03 85 96 28
president@ffmkr.org